Présents : Thierry GAUTHRAY-GUYENET, Jérôme LAFFIN, Géraldine LEGRET, Adeline MICHEL, Sébastien PASQUET, Sébastien TROUCHE, Patricia VICTOURON, Emmanuel VILMOT.

Excusés : Pascale BEAUCOURT, Gérald DAUDEY, Jean-Pierre PETIGNY.

Procès-verbal de réunion de Conseil Municipal du vendredi 12 janvier 2024 à 20h en salle de conseil

Secrétaire de séance : Emmanuel VILMOT

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance de conseil du 10 novembre 2023
- Projet futur groupe scolaire de Biarne
- Travaux Chemin de Saint Marcoul
- ONF – Coupe 31
- Déclassement logement communal
- Location petite salle et grande salle
- Marché Public – Choix entreprise lot enduits
- Questions Diverses

1- Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2023 :

Procès-verbal approuvé à l'unanimité par 8 voix pour

2- Projet futur groupe scolaire de Biarne :

Mr le Maire présente au vote du Conseil le projet de regroupement des écoles d'Archelange, Biarne, Chevigny, Gredisans, Jouhe, Menotey, Rainans sur un seul site à Biarne.

Le projet consiste en l'extension de l'école actuelle de Biarne par l'ajout de 4 classes, d'un espace périscolaire et d'une cantine. Délai prévu pour la rentrée de septembre 2025 sur le site de Biarne avec fermeture des écoles d'Archelange, Chevigny, Gredisans, Jouhe et Menotey.

Le Conseil approuve à l'unanimité par 8 voix pour, ce projet de regroupement et autorise Mr le Maire à signer tout document relatif à ce projet et en particulier la convention ruralité avec l'Education Nationale qui garantira qu'aucune fermeture de classe n'interviendra pendant la durée du projet.

3- Travaux chemin de Saint Marcoul :

L'entreprise Roger MARTIN a été retenue pour la réfection du chemin de Saint Marcoul en bicouche, devis de 6 222 € TTC (5 195 HT).

Approuvé à l'unanimité par 8 voix pour

4- ONF – Coupe 31 : Délibération ajournée
5- Déclassement logement communal : Délibération ajournée

6- Location petite salle et grande salle :

Monsieur le maire propose de ne plus louer la petite salle pour des repas, elle ne servira plus que pour des réunions de conseils ou d'associations d'Archelange ou des ateliers (pour les enfants à Noël par exemple).

Une nouvelle petite salle sera ouverte à la location pour les habitants d'Archelange et les associations d'Archelange dans les bâtiments rénovés de la place Saint Hubert (délai prévu de fin des travaux juillet 2024).

Monsieur le maire propose également une augmentation des tarifs de location de la grande salle + 20 € par jour de location ainsi que l'augmentation du tarif de facturation de la casse de vaisselle à 5 € au lieu de 3 € (par élément cassé ou manquant) et précise que la location de la grande salle est exclusivement réservée aux habitants d'Archelange.

Approuvé à l'unanimité par 8 voix pour

7- Marché public : choix entreprise lot enduits extérieurs :

Suite au désistement de l'entreprise précédemment choisie pour la réalisation des enduits extérieurs sur les 2 bâtiments du projet de réhabilitation du chœur de village, Monsieur le maire présente le tableau de sélection des 3 entreprises candidates. L'entreprise FRANCIOLI, ayant obtenu la meilleure notation sur ce tableau de sélection, a été retenue.

Approuvé à l'unanimité par 7 voix pour (Monsieur Jérôme Laffin ne participe pas au vote).

Fin de séance à 21h00.

Le secrétaire de séance **Le maire**

Emmanuel VILMOT Thierry GAUTHRAY-GUYÉNET